

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VINGT HUIT JUILLET 2003

Absent excusé : Monsieur Pierre THIOLLIER.
Secrétaire : Mademoiselle Claudine CHAMBE.
Démissionnaire : Madame Christelle CHAVASSIEUX.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean Claude BUYER, Maire

APPROUVE, après lecture, le procès-verbal de la séance du 30 Juin 2003.

ENTEND Monsieur le Maire sur l'évolution d'une réglementation récente, suite à un cas qui fait jurisprudence, concernant les zones NB.

ENTEND une information de Monsieur le Maire concernant les taxes de raccordement pour l'assainissement. Elles sont peu élevées à Rontalon par rapport aux tarifs pratiqués sur les autres communes.

ENTEND une information de Monsieur le Maire sur la nouvelle station d'épuration. Elle a été mise en route le Mardi 16 Juillet et elle est en période d'essai durant deux mois.

En ce qui concerne le futur contrat d'affermage, une première analyse des offres a été examinée par la commission d'appel d'offres ; trois candidats, décidés à suivre cette nouvelle station, ont été reçus. Ils rendront de nouvelles propositions financières pour le 20 Août.

Il serait bien de faire des portes ouvertes, les samedis matins, pour que les habitants de la commune puissent se rendre compte du fonctionnement de cette nouvelle station.

ENTEND le rapport annuel 2002 du Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais. Ce rapport est consultable en mairie, ainsi que le rapport de la DDASS sur la qualité de l'eau.

DELIBERE pour les nouveaux tarifs de la garderie périscolaire.

DELIBERE pour des emplois d'ATSEM :

- Augmentation d'une demie heure de temps de travail pour Vérane BONJOUR et Madame PERROT, qui effectuait déjà cette demie heure supplémentaire pour surveiller la garderie périscolaire.
- Etablir un contrat à durée déterminée pour la nouvelle ATSEM, Madame Chantal BESSON.

DELIBERE pour approuver la servitude de passage d'une canalisation, dans le terrain de Monsieur Boulet, en contre bas de la route, ce dernier ayant accepté ce passage.

DELIBERE pour l'adhésion d'une commune du SYDER (commune de Quincieux) et pour une ouverture de crédit afin de transférer la valeur des travaux réalisés par le SYDER sur notre commune dans le patrimoine communal.

DELIBERE pour la reevaluation de l'indice d'ingenierie a EDF, de plus de 1,81 %. L'indemnité d'utilisation du domaine Public passera de 153 € en 2002 à 155,77 € en 2003.

ENTEND des informations de Monsieur le Maire sur :

- Le Contrat Temps Libre de la COPAMO.

Pour l'encadrement du Club Jeunes de Rontalon, il faut relancer le recrutement d'un animateur.

- Le Contrat Triennal 2003-2005. Il est « passé » en juillet. Les taux d'aide ont été conservés mais le contrat étalé sur quatre ans.
- Accord pour les travaux concernant les amendes de police. La subvention s'élève à 4 800 €
- Une enquête publique est en cours pour le classement des travaux de voirie.

ENTEND Monsieur FAYOLLE pour la commission scolaire. A la cantine, il y aura la mise en place de deux services dès la rentrée.

ENTEND Monsieur GONON pour la commission bâtiments.

- Ancienne cantine : le projet du Maître d'œuvre a peu évolué. Le permis ne sera déposé qu'en Septembre.
- Jardin Public : il est ouvert depuis le 19 Juillet.
- Le préfabriqué a été repeint sur sa façade extérieure.

ENTEND Monsieur CARRA pour la commission voirie.

- Des travaux de remédiation des dégâts causés par l'orage du mois de Juin ont eu lieu au Roman.
- L'épavage va reprendre sur les chemins communaux.
- L'ambrosie repousse.

ENTEND Monsieur TARGE pour la commission Fleurissement.

- Le 17 Juillet, une commission départementale est venue visiter le village inscrit pour la 1^{ère} fois au concours des villages fleuris.
- Le 21 Juillet, un jury de la commune de Chaussan est venu noter les maisons fleuries de Rontalon.

ENTEND Madame GUILLON sur le bilan du Restaurant Scolaire pour l'année 2002-2003.

ENTEND Mademoiselle CHAMBE pour la commission information.

- Commission culturelle Salle Jean Carmet : le relais pour annoncer les films programmés au Centre Culturel de Mornant se fait dans les communes.

- Commission Communication et Relations Exterieures : le prochain Aqueduc paraîtra début Septembre.

ENTEND Monsieur KEO KOSAL pour le site Internet de la commune. Il propose de mettre les photos de chaque élu avec la fonction de chacun au sein du conseil.

ENTEND Monsieur GRATALOU pour la Commission Sociale. Une réunion a eu lieu le 2 Juillet avec les Assistantes maternelles et Madame SUREL pour mettre au point les Relais Itinérants dans les communes de la COPAMO.

DELIBERE à la demande du Comité de Rivière pour rappeler notre projet inscrit en 2004 sur le Contrat du Garon concernant la réhabilitation de l'ancien réseau de collecte.

- *Informations diverses :*

La Mairie de St André la Côte informe la commune de Rontalon de la révision prochaine de son POS.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Le Concours de boules lyonnaises de la COPAMO aura lieu le Samedi 13 Septembre à MORNANT.